****

**Appel à projets**

**Mise en place de 10 000 logements HLM accompagnés**

**Présentation synthétique du projet**

**Localisation du projet :** Patrimoine ICF Habitat La Sablière - départements 92 et 95

**Nom du projet :** «Maintien et contact »

**Statut et nom du ou des porteur(s) du projet :**ICF Habitat La Sablière / Association FREHA

**Descriptif sommaire du projet et objectifs poursuivis :**

Dans le cadre de l’appel à Projet des 10 000 logements accompagnés, ICF Habitat La Sablière souhaite s’engager avec l’association FREHA, dans un nouveau partenariat, afin de maintenir dans leur logement et par le contact des ménages en situation de fragilité et/ou de décrochage.

Les objectifs principaux recherchés sont :

* Sécuriser les ménages fragilisés par un parcours d’habitat précaire ou institutionnel dès la décision de la CAL d’ICF Habitat La Sablière, en adaptant un accompagnement spécifique.
* Recréer un lien avec les ménages en situation de décrochage et prévenir les situations invisibles et dramatiques.
* Sortir de la relation conflictuelle et rechercher des solutions adaptées en garantissant les intérêts d’ICF Habitat La Sablière.

**Publics cibles du projet**

**Nombre de ménages accompagnés :** 10 locataires en place ICF Habitat La Sablière

**Ménages éligibles au DALO** oui x non

ou **des accords collectifs** oui x non

ou **relevant globalement des publics cibles du PDALPD** oui X non

**Caractéristiques des publics cibles (typologie des ménages, problématiques rencontrées, ressources) :**

* Les ménages primo locataires, repérés par la Commission d’Attribution Logement, comme ayant un parcours d’habitat précaire, ou institutionnel long (sortants d’hébergement, prise en charge ASE, sortie de MECS (maison éducative), fin de prise en charge jeune majeur ...)
* Les ménages en procédure d’expulsion, avec lesquels le contact est rompu totalement, et non suivis par d’autres travailleurs sociaux.
* Les ménages supposés en décrochage social ou « perdus de vue ».

****

**Modalités de mobilisation des logements**

Création d’une offre nouvelle  Aménagement de logement existant

Mobilisation de logements existants sans aménagement

Reclassement offre existante en offre à bas loyer

Nombre de logements : 10 logements locataires en place

Typologie des logements :………………………………………………………………………

Modalités de réservation et d’attribution des logements :

**Localisation de l’offre de logements accompagnés : départements des Hauts de seine et du Val d’Oise**

**Accompagnement**

**Méthodologie de réalisation de l'accompagnement (étendue de l'accompagnement et objectifs visés, méthodes - l’aller vers, autres…-, durée et adaptabilité)*:***

Les ménages peuvent être repérés dès l’instruction des dossiers en amont de la commission d’attribution logement ou lors de la signature du bail.

Concernant les locataires en place, ils peuvent être identifiés par l’ensemble des collaborateurs d’ICF Habitat La Sablière (personnel de proximité, gestion clientèle, service social …)

Le lien sera fait entre les Conseillères Sociales d’ICF Habitat La Sablière et l’Association FREHA.

**Complémentarité avec la gestion locative (type de gestion locative : classique ou adaptée) :**

C’est un accompagnement global qui prend en compte la gestion budgétaire du ménage afin de prévenir ou traiter une situation d’impayé.

**Démarche mise en place pour favoriser l’adhésion du ménage :**

FREHA, dans une phase diagnostic, mettra en œuvre des actions pour entrer en relation avec les ménages, (courrier de mise à disposition en lettre simple, recommandée, visite sur site, appel téléphonique) et formalisera un premier entretien qui permettra d’établir une évaluation sociale en fonction des situations et de la relation qui a pu s’instaurer avec les ménages, notamment ceux en situation de « décrochage ». Le savoir-faire de FREHA développé à travers la diversité de leurs publics et de leur activité permettra une démarche adaptée à chaque situation.

**Modalités de mobilisation de l’offre d’accompagnement existante ou nouvelle :**

Le diagnostic initial permettra de vérifier l’adéquation du logement proposé à la situation de la famille, et dans le cas contraire, de rechercher une proposition plus adaptée avec l’appui des réservataires.

Pour les autres situations, il s’agit de rechercher le maintien du ménage dans le logement qu’il occupe déjà dans le patrimoine d’ICF Habitat la Sablière. Une réorientation éventuelle vers un logement du patrimoine plus adapté, et toujours pérenne, sera toujours possible.

**Structuration de la relation bailleur/accompagnateur :**

ICF Habitat La Sablière transmet une fiche de liaison suite au repérage d’un ménage à l’Association FREHA.

Une évaluation sera faite par l’Association.



Des bilans seront organisés entre l’Association FREHA et ICF Habitat La Sablière trimestriellement.

Les deux parties restent disponibles en cas de nécessité.

Une évaluation de l’ensemble du projet sera prévue annuellement.

**Adéquation du projet aux besoins spécifiques des publics ciblés par le projet :**

* Veiller à une bonne intégration dans le logement pour les ménages repérés lors de la CAL,
* Rétablir une relation de confiance entre le locataire et le bailleur,
* Favoriser le maintien à domicile, mais aussi la réorientation vers des structures adaptées en fonction de la situation, toujours dans le cadre d’un logement pérenne.

**Partenariat**

**Partenaires mobilisés - exemples : collectivités territoriales, SIAO, associations, coordination entre les organismes, … :**

Les partenaires mobilisés sont les travailleurs sociaux diplômés d’Etat de l’association FREHA (ASS, CESF ou ES) ainsi que les équipes d’ICF Habitat La Sablière.

D’autres partenaires pourront être sollicités en fonction des besoins (Service Social de Secteur, CMP, CLIC, CCA).

**Montage financier (solidité financière du plan de financement et d’exploitation du projet, optimisation des coûts) :**

**Coût de la médiation :** *250 € par ménage*

**Coût du diagnostic de la situation des ménages par rapport au logement :** *600 € par ménage.*

**Coût de l’accompagnement par ménage :** *300 € par mois (évalué sur 10 mois par ménage)*

Cout global du projet, incluant la contribution des collaborateurs d’ICF Habitat la Sablière : **59.000 €uros**

**Co-financement par ICF Habitat la Sablière : 29.500 €uros**

**Financement recherché dans le cadre de l’appel à projets : 29.500 €uros**

Le porteur du projet est le bailleur social

Freha mobilisera des travailleurs sociaux diplômés d’Etat (ASS, CESF ou ES). La mobilisation des équipes de FREHA se fera en fonction d’un nombre de ménages prédéterminé par an. Pour ce projet, trois phases sont définies :

* Contact 20 ménages 250 € / ménage
* Diagnostic : 15 ménages 600 € /ménage
* Accompagnement : 10 ménages 3000 €/ménage

Un budget global sera défini au lancement du projet. Les nombres de ménages cités correspondent à un « droit de tirage » annuel de la part du bailleur social.



**Inscription de la démarche dans la durée**

**Les engagements pris par les porteurs du projet portent sur une durée de :** 2 ans

**Avis du service départemental en charge des politiques sociales du logement (DDCS ou DDT) :**

*champ libre*

**Pertinence du projet au regard des objectifs visés par l’appel à projets :** *champ libre*

**Caractère reproductible de la démarche : Faible**  **Moyen**  **Fort**

Conditions jugées nécessaires : *champ libre*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Avis global formulé par le niveau régional (DREAL en collaboration avec DRJSCS) :** | **Favorable** | **Défavorable** |
| *champ libre* | | |